

# SYNDICAT DES SOURCES DE SILLY TILLARD

26 rue de Courcelles 60430 Abbecourt

9 62 60 44 03 syndicatdessources@orange.fr



# Compte rendu de la réunion du comité syndical du 02 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le deux avril à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le comité syndical dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur DESLIENS Pierre.

### **Etaient présents:**

Commune d'Abbecourt : MM. DESLIENS Pierre, LE GAL Michel, BOUFFLERS Philippe

Commune de Hodenc l'Evêque : MM. STEINMETZ Marc, DUBOIS Benoit Commune de Montreuil sur Thérain : MM. MARTIN Cédric, BULTEUX Dany

Commune de Ponchon : MM. CHOTEAU Alain, DELABY Geneviève Commune de Saint-Sulpice : MM. PHILIPPE Jean-Marc, BAUX Christian Commune de Silly Tillard : MM. BULTINCK Patrick, BERTHELIN Jean-Paul Commune de Warluis : MM. GALLOIS Jacqueline, BOURGEOIS Arnaud

#### **Etaient absents:**

Commune de Hodenc l'Evêque : M. BOISARD Arnaud Commune de Montreuil sur Thérain : Mme DROZ Nicole

Commune de Ponchon : M. LECOQ

Commune de Silly Tillard : M. VERTADIER

Commune de Warluis : Mme BRIDOT

Commune de Saint Sulpice : M. VAN DER HAEGEN Philippe

Secrétaire de séance : M. LE GAL Michel

#### 1. Compte administratif et compte de gestion 2018.

Monsieur DESLIENS Pierre présente le compte administratif 2018

### SECTION D'EXPLOITATION

#### DEPENSES RECETTES

011 charges à caractères générales 012 charges de personnel	8 419,66 € 5 494,04 €	<ul><li>70 vente de produits</li><li>74 subvention d'exploitation</li><li>75 autres produits de gestion courante</li></ul>	246 254,42 € 18 546,31 € 40,45 €
U12 charges de personnel	5 494,04 €	76 produits financiers	46,45 € 46,48 €
65 autres charges de gestion courante	29 554,01 €	77 produits exceptionnels	53 018,47 €
66 charges financières	62 354,08 €	002 excédent reporté	111 472,11 €
042 opérations d'ordres	51 461.96 €	042 opérations d'ordres	3 353,00 €
			432 731,24 €

Soit un excédent d'exploitation de 275 447,49 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
1641 emprunts	193 505,04 €	13 subventions d'investissement	98 950,00 €
23 opérations d'équipement 040 opérations d'ordre	346 352,00 € 3 353,00 €	106 affectation	349 330,00 €
001 déficit reporté	122 330,37 €	040 opérations d'ordres	51 461,96 €
	665 540,41 €	_	499 741,96 €

Soit un besoin de financement de 165 798,45 €

Monsieur BULTINCK Patrick prend la présidence de la séance pour le vote du compte administratif

Le compte administratif 2018 est adopté.

Monsieur DESLIENS Pierre reprend la présidence de séance

Le compte de gestion en tout point conforme au compte administratif est adopté

#### 2. Affectation du résultat 2017.

Compte tenu des restes à réaliser il est proposé l'affectation suivante :

201 398,00 € au compte 1068 - investissement 74 049,00 € au 002 - excédent de fonctionnement

Le comité adopte cette affectation

### 3. Budget 2018.

Monsieur DESLIENS Pierre présente le budget 2019

# SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		RECEITES	
011 charges à caractères générales	63 957,00 €	70 vente de produits	250 000,00 €
012 charges de personnel	5 695,00 €	74 subvention d'exploitation	25 000,00 €
65 autres charges de gestion courante	36 000,00 €	75 autres produits de gestion courante	40,00 €
66 charges financières	56 476,00 €	76 produits financiers	46,00 €
042 opérations d'ordres	18 830,00 €		
023 virement à l'investissement	171 530,00 €	002 excédent reporté	74 049,00 €
		042 opérations d'ordres	3 353,00 €
	352 488,00€		
	•		352 488.00€

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
1641 emprunts 23 opérations d'équipement 001 déficit reporté 040 opérations d'ordre 041 opérations patrimoniales 1	199 384,00 € 151 000,00 € 165 799,00 € 3 353,00 € 227 508,00 €	13 subventions d'investissement 106 affectation 040 opérations d'ordres 021 virement de l'exploitation 041 opérations patrimoniales	127 778,00 € 201 398,00 € 18 830,00 € 171 530,00 € 1 227 508,00 €
-	1 747 044.00 €		 1 747 044.00 €

Le comité adopte le budget à l'unanimité.

#### 4. Questions diverses.

Monsieur DESLIENS informe le comité sur la loi FERRAND/FESNEAU du 03/08/2018 qui pourrait amener la Communauté de Communes Thelloise à prendre la compétence eau potable.

Le Président Le secrétaire de séance

Pierre DESLIENS Michel LE GAL